Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-200084010-20260910-DCM202610111-DE

2026/10/111

Commune de RIVES-DU-COUESNON
35 140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur LEBOUVIER David, Maire de la commune de Rives-du-Couesnon, s'est réuni à la mairie de Rives-du-Couesnon.

Date de la convocation et de l'affichage : 3 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Présents (21) :

M.	LEBOUVIER	David
Mme	GILLETTE	Corinne
M.	ROY	Johann
Mme	GEORGEAULT	Valérie
M.	FROC	Dominique
Mme	PIGEON	Véronique
Mme	KAZUMBA	Lelu
M.	RONDIN	Joachim
M.	CHAPELLE	Mathieu
Mme	VAUTIER	Patricia
M.	HUBERT	Ewen
Mme	TALBOT	Céline

M.	GOGDET	Freddy
Mme	DECORBIN	Sandrine
M.	ROYER	Didier
Mme	LETOURNEUR	Sévrine
M.	JAGU	Thomas
Mme	RIBAULT	Amélie
M.	BRARD	Mickaël
Mme	MARNIER	Anne
Mme	MACÉ	Marine

Absents excusés (6) dont (4) pouvoir :
Monsieur CHARRAUD Michel a donné pouvoir à Monsieur Didier ROYER
Madame JEANNE Aline a donné pouvoir à Madame KAZUMBA Lelu
Monsieur CARRIQUE Ludovic
Madame DELAGE Camille a donné pouvoir à Monsieur JAGU Thomas
Monsieur PASQUET Martin
Monsieur FEUILLET Jean-Claude a donné pouvoir à Madame PIGEON Véronique

Absent (0) :

Secrétaire de séance : Madame Valérie GEORGEAULT

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-200084010-20260910-DCM202610111-DE

OBJET DE LA DELIBERATION 2026.10.111

2– APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juillet 2026

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Monsieur le maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juillet 2026.

Fait et délibéré les jours,
mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,

Le Maire,
David LEBOUVIER

Le secrétaire de séance,
Valérie GEORGEAULT